

BOURSE LYCÉE 2020-2021 : récapitulatif de votre situation

	Situation 1	Situation 2	Situation 3
Description de votre situation	Vous avez déposé une demande de bourse Lycée. Votre demande, complète ou non, a été envoyée au service académique des bourses par la secrétaire d'intendance du collège avant le 11/07/2020.	Votre enfant était boursier en 3ème et vous n'avez déposé de demande de bourse.	Votre enfant n'était pas boursier en 3ème et vous n'avez pas encore déposé de demande de bourse.
Vous avez reçu 3 sms de relance.		OUI	
Vous avez reçu ou allez recevoir un accusé réception de dépôt de demande de bourse Lycée	A CONSERVER		
Votre dossier est complet : vous avez reçu ou allez recevoir une notification d'attribution	A CONSERVER		
Votre dossier est incomplet : vous avez reçu ou allez recevoir une notification de refus	1/ Conserver la notification jusqu'à réception de votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 et en faire une photocopie (ou scannez-la) 2/ DÈS RÉCEPTION DE VOTRE AVIS D'IMPÔT 2020 SUR LES REVENUS 2019 : en faire une photocopie (ou scannez-le) et RENNVOYER LE TOUT A L'ADRESSE INDIQUÉE (DSDEN Pyrénées Atlantiques - Pau)		
Vous n'avez pas déposé de demande de bourse Lycée au collège Elie Faure		Vous ferez votre demande auprès du lycée de votre enfant ou par internet lorsque les Téléservices seront ouverts. Pour toute question vous contacterez le lycée de votre enfant ou l'assitant.e de service social rattaché.e au lycée de votre enfant.	